



Traité Yebamot

Michna 2 - Chapitre 10

נישאת על פי בית דין תצא, ופטורה מן הקרבן; ושלא על פי בית דין תצא, וחייבת בקרבן. יפה כוחו של בית דין, שפטרה מן הקרבן. התירוה בית דין להינשא, והלכה וקילקלה חייבת בקרבן, שלא התירוה אלא להינשא.

Si elle s'est remariée sur l'avis du tribunal, elle divorcera et n'a pas besoin d'apporter de sacrifice. Si le mariage ne s'est pas fait sur l'avis du tribunal, elle doit divorcer et apporter un sacrifice. Donc l'avis du tribunal a l'avantage de la dispenser d'apporter un sacrifice. Si le tribunal lui a permis de se remarier, mais qu'elle a contracté un mariage interdit, elle doit apporter un sacrifice, car le tribunal ne lui a permis qu'un mariage légal.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions